

Communiqué de presse – Fribourg, le 16 mai 2023

## Large soutien fribourgeois pour un OUI à la loi climat

**Le canton de Fribourg est particulièrement touché par le changement climatique. Les étés chauds et secs menacent nos réserves en eau, les températures hivernales ne permettent plus d'enneiger nos Préalpes et les événements météorologiques de plus en plus extrêmes affaiblissent notre agriculture. Avec la loi climat, nous protégeons ce qui compte. En plus de fixer un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, cette loi prévoit pour la première fois des mesures d'adaptation et de protection contre les conséquences négatives du changement climatique ainsi qu'un soutien supplémentaire pour les régions rurales et de montagne. C'est pourquoi un comité fribourgeois s'est formé pour recommander un OUI clair à la loi climat.**

Le 18 juin, la population suisse votera sur la loi climat. Cette loi vise à renforcer la protection du climat en fixant des objectifs à long terme, en investissant dans le remplacement des chauffages et dans l'assainissement des bâtiments, et en encourageant l'innovation. Sans nouvelles interdictions ni coûts supplémentaires, la Suisse atteindra ainsi progressivement la neutralité carbone. La loi est soutenue par une large alliance, allant du PLR jusqu'au PS en passant par le Centre et les Vert.e.s.

Le riche patrimoine naturel fribourgeois étant particulièrement touché par les effets du changement climatique, de nombreuses organisations et personnalités fribourgeoises de tous horizons se prononcent donc en faveur de la loi au sein du « Comité fribourgeois pour un OUI à la loi climat ». Parmi elles, on retrouve notamment le Président du Conseil d'Etat Didier Castella, la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach ou encore le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert. La liste complète de ce comité est disponible en ligne sous <https://oui-loi-climat.ch/comites/fribourg/>.

Ce comité rejoint une alliance composée de nombreuses organisations qui recommandent le oui à la loi climat, à l'image de l'Union Suisse des Paysans, Economie suisse, l'ASLOCA Fribourg, la FRC Fribourg, le WWF, l'ATE Fribourg, l'aeé Fribourg, Pro Natura Fribourg, les Grands-parents pour le Climat ou encore le Club Alpin Suisse.

### Une nécessité pour l'agriculture fribourgeoise fortement impactée par le réchauffement climatique

Comme beaucoup d'autres régions, la campagne et les Préalpes fribourgeoises ont connu une année 2022 extraordinairement sèche. Les conséquences de cette combinaison de faibles précipitations et de fortes températures se sont fait sentir de manière particulièrement forte sur l'agriculture. Outre la sécheresse, le changement climatique entraîne également une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes tels que la grêle, les inondations et les canicules. Et cette situation a des effets financiers non négligeables sur les exploitations fribourgeoises.

C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement veulent prendre des mesures d'adaptation et de protection contre les effets négatifs du changement climatique grâce à l'article 8 de la loi climat. Il s'agit notamment d'assurer un approvisionnement en eau suffisant tout au long de l'année et de prendre d'autres mesures de protection contre l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes. Un soutien supplémentaire doit aussi être prévu pour les régions de montagne et les régions périphériques. Parallèlement, les incitations à l'innovation permettront de favoriser le développement de technologies qui aideront les agriculteurs dans ce cheminement vers la neutralité carbone.

### **La protection du climat, une chance pour notre économie**

« Grâce à la loi climat, nous pouvons investir dans la transition énergétique et dans l'innovation et créer ainsi de la valeur ajoutée bénéfique à la fois au climat et à l'emploi dans notre canton », explique le Conseiller d'État Jean-François Steiert. La loi climat mise en effet sur les investissements et la promotion de l'innovation, plutôt que sur des interdictions ou des taxes supplémentaires. Et cela participera à la prospérité économique de la Suisse : selon une [étude de la Haute école Zurichoise des Sciences Appliquées \(ZHAW\)](#), la valeur ajoutée pouvant être créée d'ici à 2035 grâce à un développement « modéré » des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique s'élèverait à 77 milliards de francs. D'après ce scénario, 50 000 emplois supplémentaires seraient créés, dont plus des deux tiers dans des PME.

Pour les entreprises, la loi climat apporte une sécurité de planification importante en leur garantissant une demande à moyen terme. Elles seront également accompagnées sur la voie de la neutralité climatique : grâce à la loi climat, les entreprises bénéficient d'un soutien pour l'élaboration de feuilles de route visant à réduire leurs émissions. Elles profitent aussi de soutien financier pour promouvoir le développement de technologies innovantes.

### **Une loi qui bénéficie à tous**

« La loi sur la protection du climat oriente la politique, l'économie et la société vers des objectifs et des mesures communs de protection du climat sans imposer ni interdictions, ni taxes », résume le Vert'libéral Leonardo Gomez Mariaca, membre du comité fribourgeois pour le oui à la loi climat. De plus, la loi climat contient des mesures concrètes : elle encourage notamment le remplacement des chauffages fossiles à hauteur de 200 millions de francs par an pendant 10 ans. Ceci permet non seulement aux propriétaires de recevoir un soutien financier pour atteindre la neutralité carbone grâce à des chauffages propres et plus efficaces, mais aussi de réduire la consommation énergétique des locataires qui verront leur facture énergétique baisser.

Grâce à son objectif de neutralité carbone d'ici 2050, la loi climat permettra à la Suisse de se libérer de sa dépendance aux énergies fossiles. Chaque année, la Suisse dépense environ 8 milliards de francs pour l'importation de combustibles fossiles. En effectuant une transition vers le renouvelable, l'économie suisse pourra garder cette valeur en Suisse. De plus, les énergies renouvelables nous offriront une plus grande indépendance énergétique grâce à l'augmentation de la production indigène. Les prix de l'énergie seront ainsi stabilisés et mis à l'abri des fluctuations subies par les ménages et les entreprises ces derniers mois.



### Contacts

**Déborah Sangsue**, Collaboratrice politique au WWF

**Jean-François Steiert**, Membre du comité – Conseiller d'Etat,

**Leonardo Gomez Mariaca**, Membre du comité - Étudiant en droit, candidat au Conseil des États et au Conseil national Vert'libéral

**Pierre Mauron**, Député, Président de l'ASLOCA Fribourg (uniquement sur les questions en lien avec les locataires)

Vous trouverez des images libres de droit en cliquant sur [ce lien](#).

## Quelques soutiens



### **Jean-François Steiert**

*Conseiller d'Etat*

« Grâce à la loi climat, nous pouvons investir dans la transition énergétique et dans l'innovation et créer ainsi de la valeur ajoutée bénéfique à la fois au climat et à l'emploi dans notre canton. »

*Se tient à disposition pour un interview*



### **Leonardo Gomez Mariaca**

*Étudiant en droit, candidat au Conseil des États et au Conseil national Vert'libéral*

« La loi sur la protection du climat oriente la politique, l'économie et la société vers des objectifs et des mesures communs de protection du climat sans imposer ni interdictions, ni taxes ».

*Se tient à disposition pour un interview*



### **Pierre Mauron**

*Député, président de l'ASLOCA Fribourg*

« Le remplacement du chauffage permet de réduire la consommation d'énergie et les charges. C'est pourquoi votons oui le 18 juin : pour le climat et pour le porte-monnaie des locataires ».

*Se tient à disposition pour un interview*



### **Fritz Glauser**

*Député, agriculteur, président de l'Union des Paysans Fribourgeois et de la Fédération suisse des producteurs de céréales*

« Le changement climatique touche très directement et de plus en plus le monde paysan. L'année dernière, nous avons connu par exemple une sécheresse historique. Pour nous, paysannes et paysans, il est clair que nous devons agir maintenant. »

